COMITE DRÔME – ARDECHE de TAROT

Règlement des compétitions 2026 - 2027

COUPE DE FRANCE

Président de la C.C.R : Jean-Luc LUTZ

Phone : 06 32 84 10 51 - Courriel : jeanluclutz@orange.fr

Coordonnées des arbitres

Nom	Adresse	Téléphone	Mail
LONG Eliane	51 Rue Louis MASSON - 26120 CHABEUIL	06 68 56 35 18	serge.long@orange.fr
LUTZ Jean-Luc	36 Chemin de la Muette - 07100 ANNONAY	06 32 84 10 51	jeanluclutz@orange.fr
SIBEUD Patrick	124 Rue Jean Jaurès - 26190 SAINT-JEAN EN ROYANS	06 09 74 73 36	patrick.sibeud@orange.fr

COUPE DE FRANCE

Règlement

Tous les joueurs licenciés du Comité Drôme-Ardèche peuvent participer à cette compétition.

Organisation

Cette saison 15 équipes sont inscrites. Ces équipes sont réparties en 3 poules (A, B et C) de 5 équipes respectivement.
A l'issue de la phase de poule, 8 équipes seront qualifiées pour le tableau A, 4 équipes rejoindront le tableau B et les 3 dernières de chaque poule seront éliminées.
Les 8 équipes qualifiées pour le tableau A seront : les 2 premières équipes de chaque poule et les 2 équipes les mieux classées parmi les troisièmes (nombre de points, puis meilleure différence de PM).
Les 8 équipes du tableau A joueront des quart-de-finale (tirage intégral), puis des demi-finales et enfin la finale qui désignera le champion de Drôme-Ardèche et qui sera directement qualifié pour la finale de la coupe de France qui se déroulera au mois de novembre 2027 dans un lieu à définir. Le perdant de la finale sera qualifié pour la finale de zone. Les perdants des quart-de-finales et les perdants des demi-finales seront intégrés dans le tableau B.

Le 1er tour du tableau B opposera les 3 équipes classées 4ème de la phase de poule, l'équipe classée 3è non qualifiée pour le tableau A et les 4 perdants des quart-de-finale du tableau A (tirage intégral).
Le 2ème tour du tableau B opposera les 4 gagnants du 1er tour du tableau B.
Le 3ème tour du tableau B opposera les 2 gagnants du 2ème tour et les 2 perdants des demi-finales du tableau A. Les 2 vainqueurs du tableau B seront qualifiés pour la finale de zone.
Cette organisation est valable dans le cas ou nous avons 3 équipes qualifiées pour la finale de zone. Dans le cas ou nous bénéficierons d'une 4è équipe cette organisation sera modifiée.

Une équipe peut être constituée de 4, 5, ou 6 joueurs du même club ou de différents clubs du comité.
Des joueurs peuvent être rajouté pendant toute la phase du comité à condition que le joueur rajouté soit d'un classement égal ou inférieur au 4è joueur le mieux classé (le joueur rajouté ne doit avoir aucune incidence sur le bonus de l'équipe). Informer le président de la CCR et sans son accord, aucun joueur ne peut rentrer dans une équipe.

Il sera fait application du handicap dès les matchs de poule. Le handicap est la différence entre les points bonus de chaque équipe

Les matchs se déroulent en 4 périodes de 6 donnes avec attaquant tournant (pour chaque 1/4 temps, un attaquant différent).
Pour établir le classement des équipes à l'intérieur d'une poule, il est attribué :
3 points pour un match gagné,
2 points pour un match nul,
1 point pour un match perdu,
0 point pour un forfait.

Le classement des poules est fait :
Au nombre de points,
A la différence de PM (PM gagnés – PM adverses) sur les matches opposant les équipes à égalité de points (matchs particuliers)
A la différence de PM (PM gagnés – PM adverses) sur l'ensemble des matches,
Au plus gros bonus,
Au nombre de donnes gagnées lors des matches particuliers
Au nombre de quart temps gagnés lors des matches particuliers
Au meilleur quart temps lors des matches particuliers.

L'arbitrage pour les matchs de poule peut se faire avec un arbitre du club.
L'engagement pour chaque match est de **25 €** par équipe, sauf pour les finales (finale du tableau A et 4è tour du tableau B).

Pour les matchs des tableaux A et B, arbitres neutres désignés par le Président de la CCR.

Toute équipe ne pouvant terminer un match (sauf cas de force majeure dûment constaté) sera éliminée pour la suite de la compétition.
Le responsable de l'incident ayant provoqué l'arrêt du match sera traduit en conseil de discipline, l'équipe adverse marquera 3 points, match gagné.

Toute Equipe déclarant forfait devra s'acquitter de l'engagement financier des 2 équipes (soit 2 fois 25 €)

Si pour une raison quelconque, à l'heure précisée par l'équipe qui reçoit, il n'y a que 4 joueurs présents de l'une ou de l'autre équipe ; on doit impérativement jouer. Le ou les manquants pourront rentrer dans le match à l'issue du quart-temps en cours

Il est formellement interdit de mettre son jeu sous la table, les matchs se jouent avec paravents
Pour les matchs de poule qui ne seront pas arbitrés par un arbitre régional les jeux sous enveloppes seront posés sur une table et pris au choix par l'attaquant. Ces jeux auront été préparés par un arbitre régional.
Pour les rencontres Tableau A et Tableau B les jeux seront placés dans les étuis par les arbitres régionaux, configuration finale de Zone

---

Date et Lieu des rencontres :
Le capitaine de l'équipe qui reçoit prend contact avec le capitaine de l'équipe adverse et propose une date et un lieu pour la rencontre. Le lieu de la rencontre doit être suffisamment spacieux pour proposer, à défaut de deux salles distinctes (une dite « ouverte » et une « fermée »), à minima un espace à l'écart pouvant faire office de salle fermée.
En cas de désaccord de deux équipes sur la date et le jour de leur rencontre avant la fin de la période prévue, le président C.C.R fixera une date et un lieu à sa convenance

Qualifiés : L'équipe Championne D.A sera directement qualifiée pour la Finale de la Coupe France
3 équipes seront qualifiées pour la finale de Zone qui se déroulera le samedi 5 juin 2027 dans le comité du Lyonnas.
Cette finale de Zone rassemblera 8 équipes et se déroulera selon le système du KO direct :
4 matchs seront organisés l'après-midi.
Les 4 équipes gagnantes joueront le soir un 2ème match :
Les 2 équipes gagnantes du soir seront qualifiées pour la finale nationale.

Divers
En Demi-finales et Finales, le capitaine de l'Equipe devra remettre à **l'arbitre régional officiant le Formulaire système de défense de son équipe** dument rempli et cacheté, il sera restitué au capitaine à la fin de la compétition

PCN et PP

PCN pour le qualificatif du comité et la finale de Zone : 500 PCN par match et par joueur ayant participé à au moins un quart temps d'un match gagné par son équipe

PP : 21 PP seront attribués à chaque joueur de l'équipe **championne D.A**. ayant participé à au moins un quart-temps de la finale du comité.
Lors de la finale de Zone : 13 PP seront attribués à chaque joueur qualifié pour la finale nationale (à condition qu'il ait disputé au moins un match), 7 PP seront attribués à chaque joueur ayant passé un tour lors de la finale de Zone

Codification PCN 54661

Petit Rappel : lors des matchs à domicile, mettre à la disposition de l'arbitre
24 diagrammes de chacune des 5 couleurs (les bleus non utilisés seront récupérés par l'arbitre)
1 série d'étuis de N°1 à 24
2 paravents, 2 tapis et des stylos



Coupe de France

Points Bonus

1ère Série Nationale	0.00
1ère Série Pique	0.50
1ère Série Cœur	1.00
1ère Série Carreau	2.00
1ère Série Trèfle	3.00
2ème Série Pique	3.50
2ème Série Cœur	4.00
2ème Série Carreau	4.50
2ème Série Trèfle	5.00
3ème Série Pique	5.50
3ème Série Cœur	6.00
3ème Série Carreau	6.50
3ème Série Trèfle	7.00
4ème Série Pique	7.50
4ème Série Cœur	8.00
4ème Série Carreau	8.50
4ème Série Trèfle	9.00

Bons matchs à toutes et à tous

Convivialité, respectabilité et bonne humeur,

Le Jeu de Tarot = Que du Bonheur à partager entre Tous